

Fiche communale d'information risques et sols

aléas naturels, miniers ou technologiques, sismicité, potentiel radon et pollution des sols

1. Annexe à l'arrêté préfectoral
n° 2011-2091

du 26/04/11

mis à jour le 28/01/19

2. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques naturels [PPR n]

La commune est située dans le périmètre d'un PPR n

Prescrit	date 03/01/19	aléa	Inondation (Ardières)	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
	Date	aléa			

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

L'arrêté préfectoral	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
Le périmètre d'étude	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>

Le règlement des PPR approuvés intègrent des prescriptions de travaux

	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	------------------------------	------------------------------

3. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques miniers [PPR m]

3.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR m

	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

4. Situation de la commune au regard d'un ou plusieurs plans de prévention de risques technologiques [PPR t]

4.1 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t prescrit et non encore approuvé

	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

4.2 La commune est située dans le périmètre d'un PPR t approuvé

	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
Le règlement de ce PPR intègre des prescriptions de travaux	oui <input type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>

5. Situation de la commune au regard du zonage réglementaire pour la prise en compte de la sismicité

en application des articles R 563-4 et R 125-23 du code de l'environnement modifiés par les décrets n°2010-1254 et 2010-1255

La commune est située dans une zone de sismicité

zone 1	zone 2 <input checked="" type="checkbox"/>	zone 3	zone 4	zone 5
très faible	faible	modérée	moyenne	forte

Le document de référence mentionné à l'article R125-24 du Code de l'environnement est :

Article D563-8-1 sur la répartition des communes entre les zones de sismicité	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
--	----------------------------	-------------------------------------

6. Situation de la commune au regard de la pollution de sols

La commune est située en secteur d'information sur les sols (SIS)

	oui <input type="checkbox"/>	non <input checked="" type="checkbox"/>
--	------------------------------	---

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

	consultable sur Internet *	<input type="checkbox"/>
--	----------------------------	--------------------------

7. Situation de la commune au regard du zonage à potentiel radon

En application des articles L.1333-22 et L.1333-29 du code de santé publique et L.125-23 du code de l'environnement

La commune est classée à potentiel radon niveau 3

	oui <input checked="" type="checkbox"/>	non <input type="checkbox"/>
--	---	------------------------------

Les documents de référence mentionnés à l'article R125-24 du Code de l'environnement sont :

Cartographie consultable sur https://www.irs.fr/FR/connaissances/Environnement/expertises-radioactivite-naturelle/radon/Pages/5-cartographie-potentiel-radon-commune.aspx	consultable sur Internet *	<input checked="" type="checkbox"/>
---	----------------------------	-------------------------------------

pièces jointes

8. Cartographie

extraits de documents ou de dossiers permettant la localisation des immeubles au regard des risques encourus

en application de l'article R125-26 du Code de l'environnement

Documents réglementaires en vigueur consultables sur : <http://www.rhone.gouv.fr/Politiques-publiques/Securite-et-protection-de-la-population/La-securite-civile/Les-risques-majeurs/Les-risques-majeurs-dans-le-Rhone>

Cartographie consultable sur : <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr/169/ial.map>

à la date de l'édition de la présente fiche communale les risques près de chez soi

! La liste actualisée des arrêtés est consultable sur le site <http://www.georisques.gouv.fr/> dans la rubrique : Connaître les risques près de chez soi

catastrophes naturelles	nombre 6	catastrophes technologiques	nombre
-------------------------	----------	-----------------------------	--------

Date

05 FEV. 2019

